

Le vendredi 10 mars, la Silicon Valley Bank (SVB) a fait faillite, seulement 2 jours après avoir annoncé des difficultés. Cette banque commerciale régionale est la 16ème banque américaine. Il s'agit de la plus grande faillite bancaire depuis la crise des *Subprimes* en 2008. Par la suite, deux autres banques régionales américaines ont fait défaut et d'autres banques moyennes ou petites présentent des similitudes. Les hausses de taux menées par la Fed (près de 5% en 1 an) pour juguler l'inflation, bien qu'ayant un impact positif sur les revenus des banques, ont surtout affecté la valeur des obligations à taux fixes détenues par celles-ci. Avec la normalisation des taux, les investisseurs ont souhaité récupérer leurs liquidités des comptes courants non ou faiblement rémunérés pour les réinvestir à des taux plus intéressants. La banque SVB a été forcée de vendre des obligations non couvertes pour honorer les 5mds\$ de demande de liquidité, avec des pertes conséquentes (1,8mds\$). S'ajoutent à cette situation des prises de risque sur la gestion actif-passif, permises par une réglementation allégée pour les banques américaines dont la taille du bilan n'excède pas 250Mds \$.

Ces événements ont engendré une volatilité très élevée sur l'ensemble du secteur bancaire et notamment sur les titres Crédit Suisse, particulièrement chahutés.

A la date de parution, nous n'avons pas d'exposition à Silicon Valley Bank (SVB) sur nos fonds monétaires et obligataires.

Concernant Crédit Suisse, notre exposition est faible sur nos fonds monétaires :

- Aucune exposition sur Groupama Monétaire et Groupama Entreprises
- Exposition limitée à 1% sur Groupama Trésorerie, ces positions sont à taux variable ou swappées et de maturités courtes, inférieures à 6 mois

Sur nos fonds obligataires, l'exposition est inférieure à 0,7% sur les fonds Groupama Crédit Euro CT, Groupama Crédit Euro ISR, G Fund - Total Return Bonds et G Fund - Global Bonds.

Nous sommes extrêmement attentifs à la volatilité actuelle, à la situation de Crédit Suisse et aux tensions sur les banques régionales américaines (situation à dissocier de Crédit Suisse) qui pourraient nous amener à réduire voire céder ces positions.

AVERTISSEMENT

Ce document est conçu exclusivement à des fins d'information.

Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet. Toute modification, utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie de quelque manière que ce soit est interdite.

Tout investisseur doit prendre connaissance avant tout investissement du prospectus ou du document d'information clé de l'investisseur (DICI) de l'OPC. Ces documents et les autres documents périodiques peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de Groupama AM ou sur www.groupama-am.com.

Ce support non contractuel ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel.

Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée.

*Edité par Groupama Asset Management - Siège social : 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris
- Site web : www.groupama-am.com*

Publié le 15/03/2023